



STRATIOTES ALOIDES

13 ème réunion GT IBMA
18 – 19 mai 2016 - Metz



STRATIOTES ALOIDES

Les étangs-réservoirs lorrains – VNF - DT Strasbourg

- l'étang du Stock – 750 ha
- l'étang de Gondrexange – 600 ha
- l'étang de Mittersheim - 220 ha



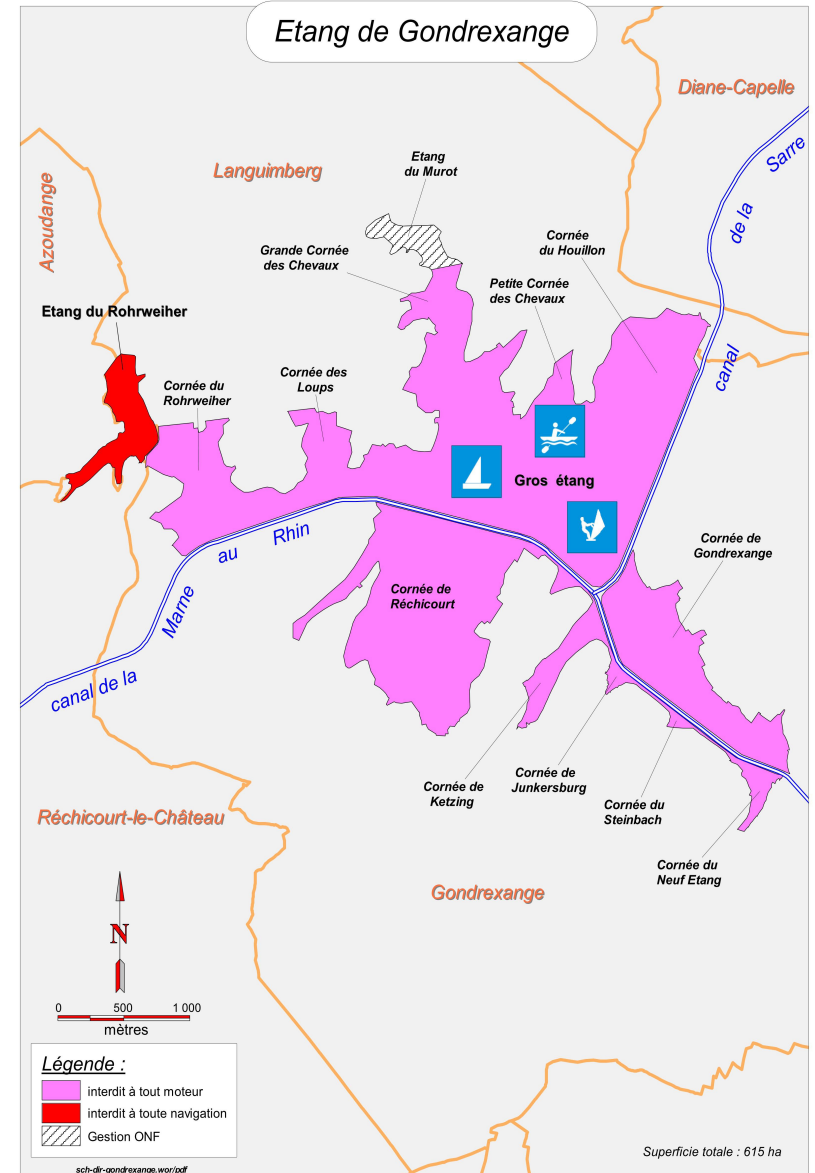
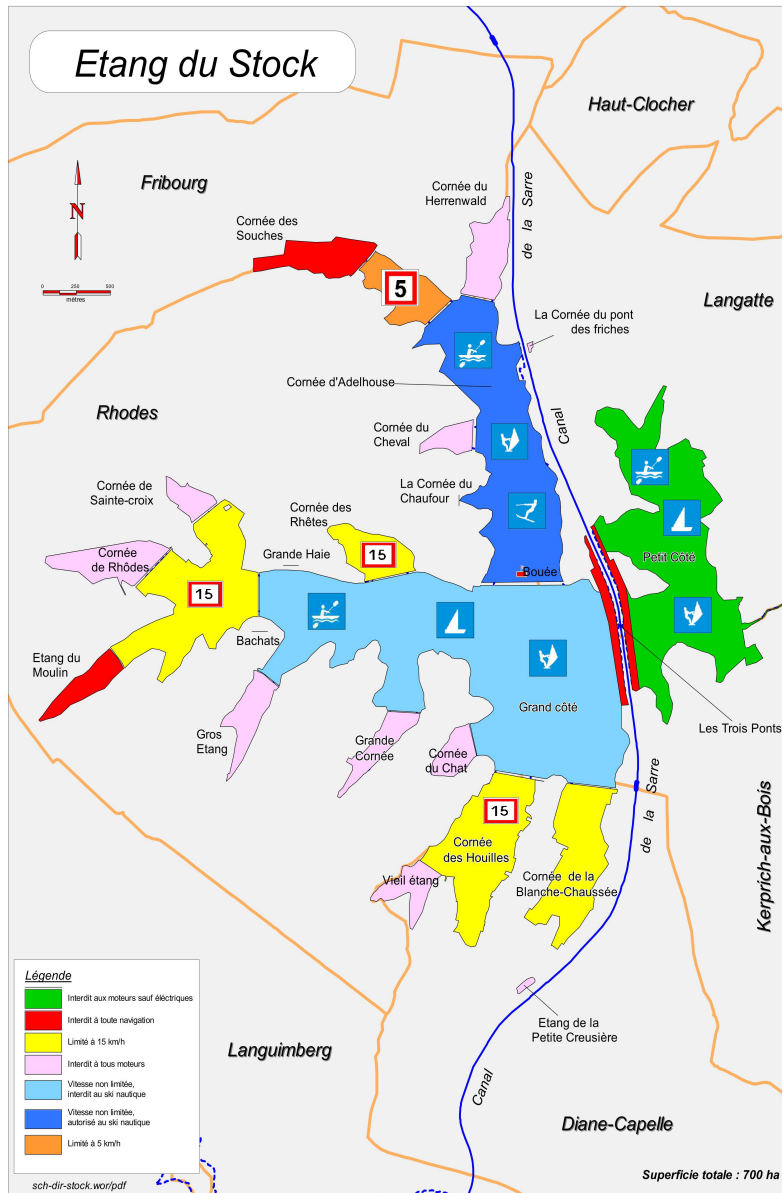
Introduction

La Direction territoriale de Strasbourg des Voies Navigables de France (VNF) est gestionnaire du domaine public fluvial (DPF) sur les étangs-réservoirs lorrains (Stock, Gondrexange et Mittersheim).

Sur ces étangs, les enjeux en matière de navigation (tourisme) sont importants : plusieurs centaines de barques de pêche, de voiliers et de bateaux à moteur y naviguent.

Or depuis 2011, une prolifération de l'Aloès d'eau (*Stratiotes aloides*, famille des Hydrocharitacées) a été observée. Cette plante se développe majoritairement sur les zones rivulaires des étangs, du fait de la faible profondeur d'eau. Ces zones sont également des lieux d'amarrage et de stationnement de bateaux ou d'engins flottants et barques de pêche.

Secteurs Etangs



Colonisation 2011 à 2015

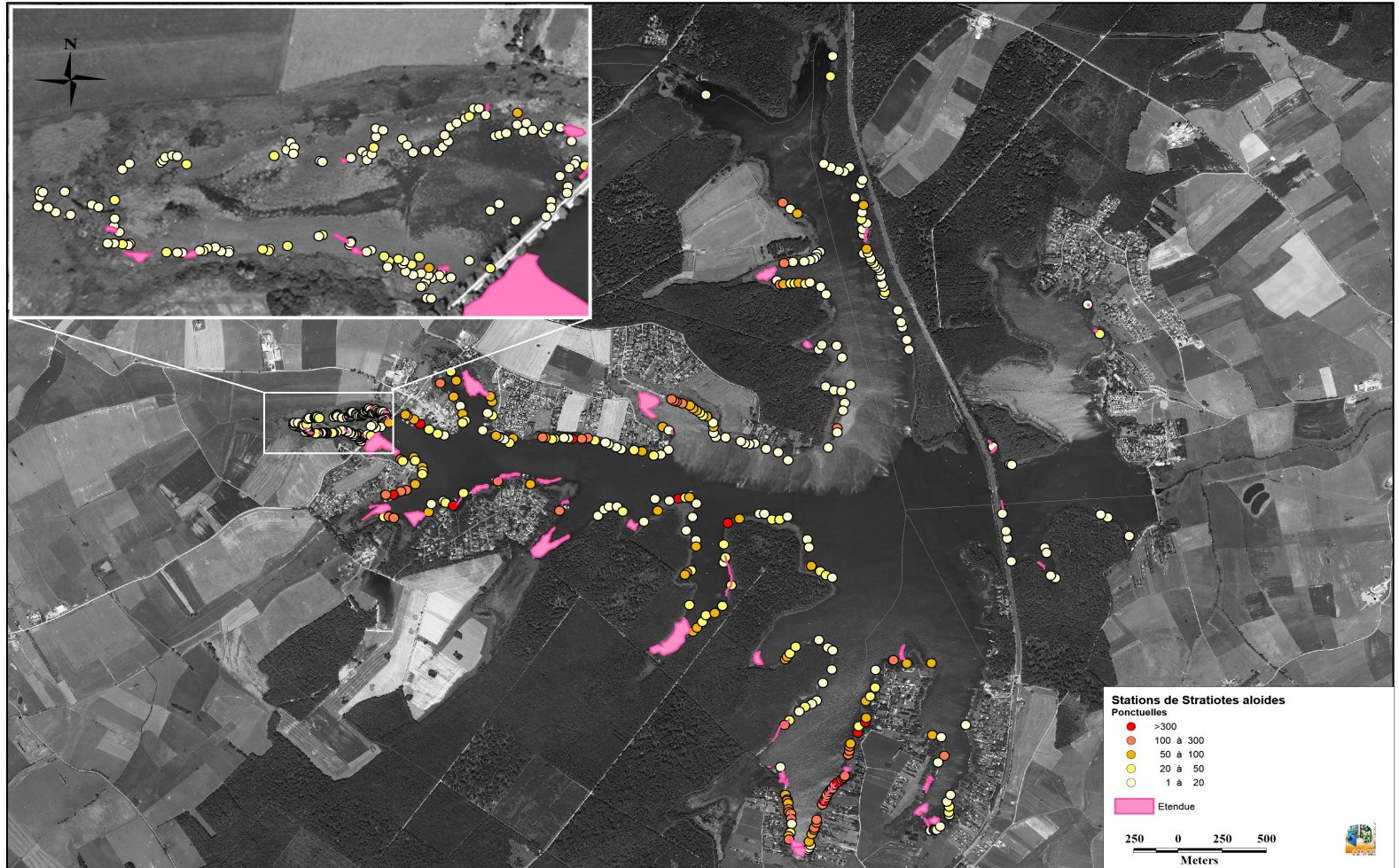
Site	Surface étang (ha)	Surface 2011 Stratiote (m ²)	Surface 2015 Stratiote	% Stratiotes
Contre fossé (Gondrexange)	2 ha	710 m ²	1,39 ha	70 %
Cornée de Ketzing	7 ha		4,83 ha	70 %
Etang du Stock	750 ha	8000 m ²	10,24 ha	1,4 %
Total :			16,47 ha	

Une première étude sur la répartition de cette espèce et les recommandations en matière de gestion et d'élimination a été réalisée par le bureau d'étude ECOLOR en 2015 (*confié par VNF avec le soutien de l'AERM*)

Localisation - Etang du Stock

ETUDE DE L'ESPÈCE INVASIVE STRATIOTES ALOIDES

ETANG DU STOCK





Localisation - Gondrexange

ETUDE DES ESPÈCES STRATIOTES ALOIDES ET ELODEA NUTTALLI

ETANG DE GONDREXANGE ET ANNEXES



Information de VNF

- **Le 17 février 2015** - Une première réunion d'information aux élus,
- **Le 19 novembre 2015** - Présentation de l'étude ECOLOR aux élus, acteurs et usagers des étangs,
- **1^{er} trimestre 2016** – Information et communication aux usagers (en cours)... * *réalisation d'une fiche d'information.*
- **Mai 2016** – Consultation d'un prestataire pour suivi de colonisation et proposition de gestion.
 - 1) Suivi de l'évolution sur 3 ans (2016 - 2018)
 - 2) Priorisation de zone d'intervention
 - 3) Cahier des charges pour gestion d'intervention
 - 4) Mieux connaître la plante

Objectifs

- Limiter la propagation de l'espèce dans le secteur où elle est présente de manière importante,
- Éviter la propagation dans les zones non encore colonisées par la Stratiote,
- Effectuer un suivi annuel de la dynamique de la population de Stratiotes Aloides avec comme point de départ l'étude ECOLOR.

Objectifs

Le suivi annuel envisagé doit permettre :

- Surveiller la dynamique de l'espèce
- Définir des zones d'interventions en identifiant et hiérarchisant plusieurs paramètres tels que :
 - Le niveau de nuisance induit par la prolifération vis-à-vis des usages
 - Les paramètres techniques comme l'accessibilité au site
 - L'évaluation de la balance bénéfique / risque :
l'impact environnemental de la modalité de gestion en elle-même pouvant être néfaste au milieu. Les conséquences de la gestion doivent ainsi être évaluées

Objectif général : intervenir si nécessaire avec une technique adaptée :

Possibilité d'intervention :

▪ Intervention manuelle :

- Préconisée dans les secteurs colonisés par la Stratiote de manière ponctuelle.
- Avantage d'être nullement impactante pour le milieu naturel puisqu'elle requiert très peu de matériel. Elle évite également la propagation de boutures.
- Arrachage à partir d'embarcations à fond plat pour garantir la stabilité.

Objectif général : intervenir si nécessaire avec une technique adaptée :

Possibilité d'intervention :

▪ Intervention mécanique :

- Système de « ramassage » des pieds grâce à des bateaux ramasseurs ou moissonneurs.
- Utiliser dans les secteurs où les tapis végétaux gênent les usages.
- Nécessité d'accompagner ces opérations par un contrôle en bateau afin de récupérer les éventuels plants ayant échappés aux engins.